



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE VAUCLUSE

Direction des relations avec les collectivités locales
et de l'environnement
Bureau de l'environnement et des affaires foncières

LA PREFECTURE DE VAUCLUSE COMMUNIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du préfet du Vaucluse du 02 OCTOBRE 2009, il sera procédé à une enquête publique sur la demande d'autorisation, présentée par Monsieur Gérard TESTUD, en vue de procéder à la modification et à l'extension d'un élevage de volailles situé sur le territoire de la commune de Visan – Quartier Les Petites Barbes.

Cette enquête publique se déroulera du Mardi 27 octobre 2009 au Vendredi 27 novembre 2009 inclus.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de VISAN où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Ces observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, dans la mairie précitée.

Monsieur Alain LECLERC, ingénieur EDF en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur, siègera en mairie de VISAN et se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations les :

- Mardi 27 octobre 2009 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mercredi 4 novembre 2009 de 13 h 30 à 16 h 00
- Jeudi 12 novembre 2009 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mardi 17 novembre 2009 de 13 h 30 à 16 h 00
- Vendredi 27 novembre 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

Le présent avis sera affiché en mairie de VISAN.

A l'issue de cette enquête toute personne intéressée pourra prendre connaissance du mémoire en réponse du pétitionnaire et des rapports et conclusions du commissaire enquêteur en mairie de VISAN ainsi qu'à la préfecture de Vaucluse, direction des relations avec les collectivités locales et de l'environnement – Pôle développement durable et environnement.